

# CAFERUIS (Niveau II) - CYCLE 2020 / 2022

## PRESENTATION DU METIER

Interface entre direction et équipes, entre plusieurs équipes et partenaires, le Responsable d'Unité d'Intervention Sociale est un maillon essentiel de l'organisation, jouant ainsi un rôle clé au sein des établissements, des services ou des dispositifs d'intervention pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers. Il a pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions engagées auprès des usagers. Il initie et pilote l'action dans le cadre du projet de service et dans le respect du projet de l'organisation.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

1ère année	2 <sup>ème</sup> année
1- Etudier et comprendre le contexte social, politique et économique. 2- Appréhender les aspects organisationnels, managériaux, administratifs et financiers des structures sociales et médico-sociales. 3- Appréhender la posture de cadre.	1- Confirmer sa posture de cadre. 2- Maîtriser la conduite de projet et son évaluation.

## CONDITIONS D'ACCES - PUBLIC

- 1) **Justifier d'un diplôme au moins de niveau III** délivré par l'État et visé à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles (DEASS, DEES, DEETS, DEEJE, DECESF).
- 2) **Justifier d'un diplôme** homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles au moins de **niveau II**.
- 3) **Justifier d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III figurant** au livre 3 de la 4<sup>ème</sup> partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle. Aucune expérience professionnelle n'est exigée si les candidats visés occupent une fonction d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel dans tout organisme public, privé, associatif relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.
- 4) **Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat** ou diplôme national ou **diplôme** visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, correspondant au moins à **2 ans d'études supérieures ou titre homologué** ou inscrit au **RNCP au niveau III et de 3 ans d'expérience professionnelle dont 6 mois dans des fonctions d'encadrement** (hiérarchique ou fonctionnel) réalisée dans tout organisme public, privé, associatif relevant du **secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. Les candidats fournissent des attestations de leur(s) employeur(s) justifiant des fonctions et/ou missions exercées permettant de valider les expériences professionnelles d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel).**
- 5) **Justifier d'un diplôme de niveau IV** délivré par l'État et visé à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles et de **4 ans d'expérience** professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L 312-1 du CASF.

## MODALITES D'INSCRIPTION - ADMISSION

Retourner à ITSRA, Bureau 203, avant le **04 mai 2020**, le bulletin d'inscription accompagné des justificatifs attendus (Cf. bulletin joint).

Un **entretien de sélection de 40 mn**, organisé le **19 mai 2020**, permet d'apprécier les aptitudes et motivations des candidats.

## PRESENTATION DE LA FORMATION -

D'une durée totale de 820 heures, la formation est destinée aux salariés d'établissements et des services de la fonction publique. Dispensée en alternance sur deux années universitaires, Elle se compose de **400 heures d'enseignement théorique** et **420 heures de stage pratique**.

Les enseignements sont constitués en **quatre Unités de Formation** principales :

### UF 1 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJET → 90 HEURES

- Les enjeux de la démarche stratégique.
- Recueil et traitement des données, démarche diagnostic.
- Elaboration et pilotage de projet.
- Principes de l'évaluation et de la démarche qualité.
- Méthodologie de mémoire et soutenance.

## RENSEIGNEMENTS

Responsable **pédagogique**  
 ↳ **Joseph DIOP**

↳ **Secrétaire pédagogique**  
**Christelle GUDIN**

☎ 04 73 17 01 12

[formsup@itsra.net](mailto:formsup@itsra.net)

## CLOTURE DES INSCRIPTIONS

- ▶ **04/05/2020**, cachet de la poste faisant foi.
- ▶ **Entretien de sélection : le 19 mai 2020.**

## MODALITES

Les candidats qui souhaitent se présenter à la sélection peuvent télécharger sur le site internet ([www.itsra.net](http://www.itsra.net)) le dossier d'inscription et la note d'information.

**Coût de la sélection** : 100 €

Le dossier **COMPLET** et les pièces justificatives sont à adresser par **voie postale** ou à déposer au secrétariat pédagogique (Bureau 203).

## COÛT DE LA FORMATION

- ▶ **9000 Euros\***, toutes charges comprises (exonération TVA)

*\*sous réserve de modifications pour la rentrée 2020.*

## VAE

Pour les candidats souhaitant présenter le CAFERUIS par voie de VAE :

Contact : **Brice DEBARGE**  
[brice.debarga@itsra.net](mailto:brice.debarga@itsra.net)

## UF 2 : EXPERTISE TECHNIQUE → 150 HEURES

L'unité de formation se déclinera selon cinq axes :

- 1) L'Europe, ses institutions et ses politiques sociales.
- 2) Fondements et enjeux des politiques publiques françaises.
- 3) Expertise des dispositifs de l'aide sociale.
- 4) Droit social.
- 5) Démarche de diagnostic (recueil et traitement des données) pour soutenir une prise de décision.

## UF 3 : MANAGEMENT D'EQUIPE → 100 HEURES

- Politiques RH dans l'organisation.
- Management et approche du changement.
- La communication dans l'organisation.
- Animation opérationnelle d'une équipe.

## UF4 : GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE → 60 HEURES

- La **gestion administrative** du service ou de l'unité :
  - Outils de gestion administrative, organisation du travail, fiche de paie.
- La **gestion budgétaire** :
  - Principaux mécanismes budgétaires, élaboration et présentation d'un budget de service, suivi budgétaire.

## LE STAGE PRATIQUE

Que les stagiaires soient en poste de RUIS ou non, la professionnalisation se construit obligatoirement dans une dynamique d'alternance permettant de se confronter à un terrain nouveau, en bénéficiant d'un tutorat exercé par un RUIS ou un cadre de la structure et ce, à partir d'objectifs énoncés. La formation comporte donc un stage de 420 heures au sein d'un site qualifiant. La durée du stage peut être réduite à 210 heures si le candidat est titulaire d'un diplôme du travail social et en situation d'emploi dans le champ social ou médico-social.

## CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA FORMATION

Les dates de stage sont arrêtées en accord avec les terrains d'accueil. Le stage se déroule entre janvier 2021 et mai 2022

Temps de formation	2020			2021			2022		
	Regroupements	Jours	Heures	Regroupements	Jours	Heures	Regroupements	Jours	Heures
Janvier				06 au 08	3	21	12 au 14	3	21
Février				10 au 12	3	21	09 au 11	3	21
Mars				10 au 12	3	21	09 au 11	3	21
Avril				14 au 16	3	21	06 au 08	3	21
Mai				05 au 07	3	21	11 au 13	3	21
Juin				09 au 11	3	21	23 au 24	2	14
Juillet									
Août									
Septembre				15 au 17	3	21			
Octobre	14 au 16	3	21	06 au 08	3	21	13	1	8
Novembre	04 au 06	3	21	03 au 05	3	21			
Décembre	02 au 04	3	21	08 au 10	3	21			
DUREE	Année 2020	9	63	Année 2021	30	210	Année 2022	18	127

*Jury plénier organisé par la DRJSCS Auvergne Rhône Alpes prévu courant novembre /décembre 2022*

Les temps de certification organisés par l'ITSRA ou par la DRJSCS Auvergne - Rhône-Alpes ne sont pas comptabilisés dans le programme et dans le financement.